

MOTEUR DE CALCUL DE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DU BATIMENT (DPE)

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Se servir du moteur de calcul de diagnostic de performance énergétique du bâtiment afin de modéliser un bâtiment et d'éditer un rapport de consommation énergétique.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles de cours équipées, apport théorique illustré par des exemples de cas. Cas pratique à mettre en place, utilisation de tutoriels en amont de la formation pour appréhender le logiciel.

CONDITIONS

Public visé : Acteurs du bâtiment ou personnes ayant les prérequis nécessaires

Pré-requis : Niveau BAC+2 ou plus dans un domaine technique du bâtiment (sous justificatif) ; Connaissances en thermique et énergie du bâtiment (sous justificatif) ou justifier d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans un domaine technique du bâtiment.

Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 8 personnes

Durée totale : 2 jours (16 heures)

Tarifs : Nous consulter

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif

QCM de 30 questions

Cas pratique (édition d'un rapport sur un cas d'usage)

Enquête de satisfaction.

Validation

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

PROGRAMME

PROGRAMME

-La prise en main du logiciel (connexion, données administratives, organisation générale, création, duplication et suppression, scénario conventionnel et usage, édition des fichiers html, idf, Energy Plus) ;

-La présentation synthétique de la norme PEB (Norme Performance Énergétique des Bâtiments) et des nouveaux objectifs du Schéma de Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie ;

-La définition des diverses échelles : zone projet, zone bâtiment, zone d'usage et zone thermique ;

-La modélisation de l'enveloppe : parois opaques (murs, planchers et toitures), base de données matériaux et parois, les conditions aux limites de ces parois, masques lointains, baies, protection et masques solaires ;

-L'implémentation des équipements (incluant les paramètres associés à ces équipements et les choix pertinents à regarder), notamment sur les équipements relatifs à :

- La climatisation et brasseur d'air ou L'éclairage artificiel
- L'eau chaude sanitaire
- La ventilation mécanique contrôlée
- L'installation de panneaux photovoltaïque

-La définition des indicateurs retenus : ICE, ICE étendu, BBIO, ICT et PRECS et leurs spécificités ;

-Une étude de cas permettant une application en séance pendant un travail pratique.

AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX

Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mél : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc

Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R - TOUS DROITS RESERVES